



Déclaration préalable : Conditions de travail et crise sociale sous l'ère Lombard

La CFE-CGC Orange a alerté depuis de nombreuses années sur des problématiques liées au stress, à la surcharge de travail et à la dégradation des conditions de travail des salariés. Elle a présenté ses propositions à l'entreprise et récemment encore, a effectué différentes demandes tracées en instance. Pour se les remémorer, il suffit de relire les interventions des CSEE et des CSEC Santé.

Un grand nombre de salariés et d'élus déplorent que la triste leçon à tirer de la crise sociale sous la « Présidence » de Didier Lombard n'ait été ni entendue, ni retenue. Le constat d'une maltraitance généralisée perdure.

La CFE-CGC Orange rappelle que depuis le lancement de l'enquête triennale du CNPS, les rapports du Cabinet SECAFI pour le CNPS pointent **3 problèmes qui subsistent depuis des années** :

- **Un stress énorme sur les équipes proches des clients.**
- **Une surcharge mentale de tous les managers de proximité**, la pression exercée sur eux parfois et ses conséquences sur les équipes (souffrance, harcèlement)
- **Une méconnaissance de l'accord sur la charge de travail par les salariés, les managers, parfois même la filière RH.** La régulation de la charge de travail, facteur essentiel de la préservation et du maintien de la santé au travail sont encore insuffisamment prises en compte dans cette optique par le management.

D'autre part, nous constatons que l'installation de nouveaux outils bureautiques a un impact énorme sur les conditions de travail de la majorité des salariés. La CFE-CGC Orange a interpellé une nouvelle fois la Direction, par une lettre ouverte au DRH du Groupe, Monsieur Péllissier, en date du 11 août 2022, dont l'Objet était le **Changement d'outils bureautiques « Orange Collaborative »**.

Par ailleurs, le prononcé du jugement en Appel du procès Lombard le 30 septembre, nous amène à examiner les graves dysfonctionnements de cette ère. Voici la retranscription de ce que Stéphane Richard, PDG, écrivait en septembre 2010 à tous les salariés : « Un nouveau Contrat Social : France Télécom Orange a l'ambition d'être reconnu comme un employeur de référence en France, en s'engageant sur :

- 1 / une politique de l'emploi active, motivante et solidaire
- 2 / une organisation valorisant davantage le travail de chaque salarié
- 3 / une communauté de managers partenaire du nouveau contrat social
- 4 / une qualité de vie au travail améliorée
- 5 / une rétribution équitable de l'engagement de tous et de chacun
- 6 / une fonction RH plus proche des salariés

12 ans après exactement, la CFE-CGC Orange considère que nous en sommes loin et demande à la nouvelle Directrice Générale de prendre rapidement des mesures pour éviter une nouvelle crise sociale d'ampleur.

Information/Consultation : Garden Future / Etape 2 du programme de réaménagement du site Orange Gardens-Chatillon

Les représentants de la DIG et la Formation concernée ont relevé quelques points principaux lors de la présentation faite du projet, notamment :

- Des mètres carrés divisés par trois (5894 contre 2000).
- Des transports problématiques et lointains.
- Une offre hôtelière inexistante à moins de 800 mètres à pied pour les apprenants
- D' « anciens sites » considérés comme « inutiles » alors qu'il y a moins d'un an et demi, on y a réalisé de nombreux travaux pour des coûts non négligeables. A l'heure actuelle, ces sites représentent un coût global de l'ordre de 30 millions d'euros contre les 2,9 du site Orange Campus de Montrouge, jusque-là site de référence de « l'Entreprise Apprenante ».

On s'étonne de se lancer dans des dépenses somptuaires en plein Scale-Up, d'autant plus que l'on nous parle de maîtrise des coûts alors que tout un chacun sait le prix de l'énergie au quotidien, sans parler des soucis de transport, tant en voiture qu'à vélo.

Et l'on n'a pas non plus étudié la possibilité d'accéder à des pistes cyclables permettant d'acheminer nos collègues dans des conditions optimales de sécurité.

Quel est donc l'objet de cette externalisation de la Formation Orange ? Un enterrement de première classe, verdoyant à souhait et en prélude à sa disparition pure et simple ? La Direction nous doit quelques explications...

Déroulé de la séance et CR du CSEC 64 (du 04 octobre 2022) dans le dossier « [Déclarations](#) » de chaque séance

Dossiers sur Alfresco, [CSEC](#) : Dans les répertoires correspondants aux séances

Dossiers et intervention lors du CSEC N°64 (octobre 2022) : [Octobre](#) 2022

Ils y sont à la disposition des seuls adhérents et militants. À ne pas diffuser.